

Réservé à l'Administration

Priorité : 1 - 2

Dossier remis le : / / 2025



Service d'éducation et d'accueil Strassen

Fiche d'inscription

Année scolaire 2025-2026

- Veuillez lire les modalités d'inscription en dernière page svp -

Enfant

NOM												
Prénom												
Matricule												
Adresse	L-				Lieu							
	Rue								N°			
Langues parlées												
Sexe	Masculin ☐				Féminin ☐				Autre ☐			
Mode d'inscription SEA	Régulier ☐						Irrégulier ☐					

Cycle fréquenté en 2025-2026

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Précoce □	2.1 □	3.1 □	4.1 □
Préscolaire : 1.1 □ 1.2 □	2.2 □	3.2 □	4.2 □

Mon enfant a un/une/plusieurs frère(e), sœur(s) déjà inscrit(e)(s) à la maison relais :

Non ☐	Oui ☐ Si oui, dans quel(s) cycle(s) : _____
------------------------------	---

Parents / Représentants légaux

	<u>PARENT 1</u>		<u>PARENT 2</u>																																									
	Mère ☐ Père ☐ autre : _____		Mère ☐ Père ☐ autre: _____																																									
Nom																																												
Prénom																																												
Adresse	Identique à l'adresse de l'enfant : Oui ☐ Non ☐		Identique à l'adresse de l'enfant : Oui ☐ Non ☐																																									
Si : «Non»	L- _____	Lieu _____	L- _____	Lieu _____																																								
	Rue & N° _____		Rue & N° _____																																									
Matricule	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																						<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																					
Langues parlées																																												
Activité professionnelle	Oui ☐ Non ☐		Oui ☐ Non ☐																																									
Heures par semaine																																												
Employeur																																												
E-mail																																												
Tél. Privé*																																												
GSM*																																												
Tél. Travail*																																												

* Veuillez noter le numéro via lequel nous pouvons vous joindre à tout moment de la journée.

Allergies, intolérances et régimes alimentaires

Allergies ou intolérances alimentaires sans risque de choc anaphylactique doivent être certifiées par votre médecin traitant.

Aliments à exclure :

Régimes alimentaires (pas de porc, végétarien, ...): merci de nous indiquer les aliments que votre enfant ne doit pas manger. Nous respecterons vos indications dans la mesure du possible.

Aliments à éviter :	
---------------------	--

Maladies et soucis de santé

	Oui	Non
Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique ? (diabète, épilepsie, asthme, affection cardiaque ou autre)		
Votre enfant est-il en situation de handicap ?		
Allergies pouvant entraîner un risque de choc anaphylactique ?		
Si oui, merci de faire remplir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par votre médecin traitant et de joindre le Plan d'Action d'Urgence correspondant. Le Responsable du site de votre enfant vous contactera avant la rentrée afin de fixer les modalités de l'admission de votre enfant à la maison relais. Il est important de noter qu'il appartient aux parents de suivre l'évolution de l'état de santé de l'enfant et de ses besoins. Il relève de la responsabilité exclusive des parents de pourvoir la maison relais à tout moment d'un PAI adapté aux besoins de l'enfant. La maison relais appliquera toujours le dernier PAI mis à sa disposition par les parents et décline toute responsabilité au cas où ce PAI ne serait plus approprié.		

Besoins spécifiques / prise en charge individuelle

	Oui	Non
L'état de santé de votre enfant nécessite-t-il une prise en charge individuelle ou/et spécifique (matériel adapté, soins, encadrement spécial) ?		
Si oui, le Responsable du site de votre enfant vous contactera avant la rentrée afin de fixer les modalités de l'admission de votre enfant à la maison relais.		

Produits de soins

	Oui	Non
Autorisation d'utiliser les produits de soins listés dans le Règlement d'ordre interne de la Structure d'Education et d'Accueil de Strassen		

Pièces à annexer au présent dossier d'inscription

Certificat d'affiliation à la CCSS (ni de contrat de travail, ni certificat de votre employeur svp) des personnes investies du droit d'éducation. Ce formulaire peut être demandé sous https://ccss.public.lu/fr/commandes-certificats/particuliers/commande-certificat-affiliation/commande-certificat-affiliation.html Cas particulier réservé au personnel des Institutions de la Communauté européenne et autres organismes internationaux : Certificat rédigé par le service des Ressources humaines de l'employeur	
Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant	
Copie de la carte de vaccination de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé.	
Annexe 1: Fiche de présence pour l'année 2025/2026	
Annexe 3 : Fiche d'autorisation parentale pour tierces personnes si vous autorisez d'autres personnes à venir chercher votre enfant au Service d'Education et d'Accueil (Annexe 3)	
Annexe 7 : Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, pour les nouveaux inscrits ou si vos coordonnées bancaires ont changé	
Annexe 10 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) pour enfants mineurs ayant moins de 13 ans	
Annexe 11 : Autorisation pour l'utilisation de l'application Dimmi	
Pour les enfants dont la garde/autorité parentale n'est pas conjointe/partagée : Copie du jugement/référé de droit d'éducation	
Pour les enfants présentant une allergie/intolérance alimentaire : un certificat médical récent attestant les allergies et/ou les intolérances	
Pour les enfants à besoins de santé spécifiques : - le Projet d'accueil individualisé - le Plan d'Action d'Urgence	

Veuillez compléter en cochant :

☐ Je reconnais/Nous reconnaissons avoir reçu et lu:

1. le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil (téléchargeable sur site des écoles de Strassen),
2. la notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 10),
3. la notice générale de protection des données personnelles – Services d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 12),

et les accepte/acceptons expressément.

☐ J'atteste/nous attestons que les informations transmises dans la présente fiche d'inscription sont complètes, véridiques et conformes à la législation.

☐ Je consens/nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'éducation et d'accueil de Strassen.

Les demandes incomplètes ou comportant des informations erronées ne seront pas prises en compte et peuvent donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les tuteurs légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Lieu et Date : _____, le ____/____ 2025

Signatures (père, mère, représentant légal)

Modalités d'inscription

- VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA FICHE CI-JOINTE SUR LES MODALITES D'INSCRIPTION –

Tous les enfants désirant fréquenter le Service d'éducation et d'accueil à partir du 15 septembre 2025 doivent être inscrits moyennant la présente fiche d'inscription.

Les dossiers d'inscriptions **complets** devront être remis en mains propres :

**Entre le lundi 22 et le mercredi 30 avril 2025
entre 14h00 et 19h00
au rendez-de-chaussée de l'école des Martyrs**

La date limite de dépôt pour les fiches d'inscription est fixée au mercredi 30 avril à 19 heures.

Les familles souhaitant inscrire plusieurs de leurs enfants devront déposer les dossiers aux guichets respectifs des cycles de leurs enfants. Merci de prévoir un temps d'attente plus long.

Les admissions se feront dans le respect complet des critères de priorités prévu par notre Règlement d'Ordre interne et dans le cadre des places autorisées par l'Agrément ministériel.

Les familles répondant aux critères de priorité recevront une confirmation pour le 1er juillet au plus tard.

Les familles dont la situation actuelle ne correspond pas aux critères de priorité recevront une réponse pour le 1er septembre au plus tard. Tout changement de situation doit nous être communiqué.

Les réponses seront envoyées par courrier électronique.

Attention ☺

Seuls les dossiers déposés dans le cadre des horaires prévus (voir tableau plus haut) seront considérés. Les dossiers déposés dans nos boîtes aux lettres ou envoyés par courrier électronique ou postal ne seront pas pris en compte.

Uniquement les dossiers complets (la fiche d'inscription ou de renouvellement dûment remplie et signée + tous les documents annexés) seront acceptés. Merci de bien les vérifier avant de nous les remettre.

Les familles ne pouvant être présentes –pour des raisons dûment justifiées- durant la semaine d'inscription sont priées de contacter le/les secrétariats du/des cycles leur(s) enfant(s) afin de fixer un rendez-vous pour la remise du/des dossier(s). Le rendez-vous devra toutefois être fixé au plus tard pour le 18 avril 2025.